

*Les subsides*

facteurs du progrès économique et social et qu'elles ont eu une influence positive sur la situation globale de l'emploi.

Faut-il souligner, monsieur le Président, que plus de la moitié de ceux qui participent au programme de formation subventionné par Emploi et Immigration Canada ont moins de 25 ans? La première clientèle cible est évidemment celle des jeunes. Ces programmes peuvent également aider ceux qui doivent se recycler, particulièrement les 40 ans ou plus qui ont souvent occupé le même emploi durant toute une vie et qui se retrouvent soudain dans des circonstances extrêmement difficiles, puisque à compter du handicap de l'âge et d'une conjoncture économique hostile ils n'ont pas connu l'expérience d'avoir été plusieurs fois entre deux emplois.

Puisque le temps qui m'est alloué me le permet, je voudrais revenir au nouveau programme national de formation pour rappeler qu'il contient des dispositions spéciales comme des remboursements de salaires plus élevés et plus prolongés à l'intention des femmes, des autochtones, des handicapés, des décrocheurs ou des impersévérants, si on préfère. Bref, on a voulu mettre sur pied un mécanisme souple et accessible au plus grand nombre possible de travailleurs et ceci de façon plus pratique que dans le passé, alors que l'on a, de toute évidence, formé des gens pour des métiers qui n'existaient plus ou pour lesquels la demande ne cessait de diminuer.

Je voudrais aussi rappeler qu'il faut préparer les esprits aux changements technologiques que nous subissons, et ceci par l'enseignement et la formation, ce qui inclut les effets du déplacement des salariés, la réorganisation du travail et la protection à accorder aux groupes les plus désavantagés de la population, notamment les femmes et les travailleurs âgés.

Des analyses, par exemple, ont démontré que ce n'est pas le seul accueil des travailleurs aux nouvelles technologies qu'il faut considérer, mais bien celui de l'ensemble du public et, à cet égard, il y a parfois ambivalence, a-t-on découvert. Car on peut opposer une vive résistance aux technologies nouvelles dans les entreprises et accueillir chez soi avec enthousiasme les fours à micro-ondes, les calculatrices électroniques, les magnétoscopes et les ordinateurs domestiques. On a aussi noté que c'est dans certaines zones qui furent à l'origine de l'industrialisation et qui ont connu des époques dynamiques, mais qui sont maintenant en perte de vitesse, que l'impact des technologies nouvelles se fait le plus durement sentir.

Que faire? On affirme que c'est à l'industrie que revient au premier chef la tâche de relever le défi des restructurations nécessaires, en tenant compte des forces du marché, mais également des facteurs sociaux. Mais l'on insiste également sur un des points essentiels dans un système comme le nôtre. C'est au secteur privé qu'il appartient d'identifier les applications les plus fécondes des nouvelles technologies et de les moduler selon les besoins du marché, tandis que les gouvernements doivent épauler l'entreprise privée y compris dans les secteurs de recherche et de développement à long terme et à risque élevé.

Justement, c'est en tenant compte de ces perspectives qu'Emploi et Immigration Canada a publié l'an dernier un document intitulé: Perspectives d'emploi pour une stratégie du marché du travail pour les années 1980. Les politiques du marché du travail y sont ainsi définies: assurer la formation nécessaire à l'acquisition des compétences indispensables à la croissance; assurer aux Canadiens l'accès à ces emplois; aider les

particuliers victimes des bouleversements industriels et technologiques; créer des débouchés surtout dans la collectivité dont l'économie est en perte de vitesse ou enrayée; favoriser la coopération entre les entreprises, les syndicats et le gouvernement pour atteindre des niveaux élevés d'emploi.

C'est donc sur de tels principes d'acquisition, de compétence, d'accès aux emplois, d'aide à l'adaptation, de développement de l'emploi dans les collectivités et de responsabilité collective en matière d'adaptation aux technologies nouvelles qu'est fondée la politique canadienne en matière du marché du travail dont je viens de parler. Alors, monsieur le Président, en ce qui a trait à cette situation, je pense que grâce aux divers programmes qui existent déjà par l'intermédiaire d'Emploi et Immigration Canada, nous avons des possibilités de satisfaire à la demande des travailleurs et des employeurs dans le domaine de la nouvelle technologie. Nous avons aussi les moyens de nous perfectionner; il suffit que les Canadiens y prennent part et participent à ces programmes.

• (1230)

**Le président suppléant (M. Herbert):** Une période de dix minutes est allouée pour des questions et des réponses ou des commentaires. Débat.

[Traduction]

Pour le débat, la parole est au député de Richmond-Delta-Sud (M. Siddon).

**M. Siddon:** Monsieur le Président, j'aurais voulu poser une question au député qui vient tout juste de parler. Pense-t-il que le gouvernement . . .

**Le président suppléant (M. Herbert):** A l'ordre, s'il vous plaît. J'ai donné la parole au député dans le cadre du débat.

**M. Thomas Siddon (Richmond-Delta-Sud):** Très bien, monsieur le Président, je vais poursuivre le débat comme vous me le demandez.

Le Nouveau parti démocratique vient de faire aujourd'hui une proposition des plus intéressantes invitant le ministre des Finances (M. Lalonde) à prendre certaines initiatives et à les inscrire dans son prochain budget. Ces initiatives sont de cinq ordres. Je ne les répéterai pas en détail, car cette tâche appartient aux motionnaires. Toutefois, la représentante de Vancouver-Est (M<sup>me</sup> Mitchell) a exprimé à juste titre la crainte, en présentant sa motion, qu'on la prenne pour une Luddiste et qu'on pense que son parti est contre la technologie. En effet, son discours, les réponses qu'elle a données aux questions qu'on lui a posées de même que les propos qu'a tenus le député de Kamloops-Shuswap (M. Riis) sont de nature à soulever dans la société une vague de craintes aussi profonde à l'endroit de la technologie que celle qui a poussé les Luddistes à détruire leurs métiers et diverses inventions de la révolution industrielle. Ce rejet de l'expansion technologique se ressent dans l'attitude que les néo-démocrates affichent en général, comme l'a si bien montré la représentante de Kingston et les Îles (M<sup>le</sup> MacDonald).

On le constate aussi dans l'ordre qu'ils ont donné aux cinq recommandations que contient leur motion. J'aurais préféré, pour ma part, que la cinquième figure en tête de liste. Celle-ci voudrait que le gouvernement adopte dans son budget des mesures en vue d'encourager «les changements technologiques qui favoriseront la création de produits, d'industries et d'emplois nouveaux». Le réaménagement que je propose ne